

Conseil Scientifique et Technique de la Société Psychanalytique de Paris

A/ Compte-rendu de la mandature 2017 – 2019	p. 2.
B/ Questionnaire adressé aux membres	p. 3.
B-1/ Résultats statistiques	p. 3.
B-2/ Analyse qualitative des questions ouvertes	p. 14.
C/ Propositions	p. 16.
D/ Remerciements	p. 17.

A/ Compte-rendu de la mandature 2017-2019

Le CST mis en place en juin après les élections de l'AG de 2017, a reçu du Président de la SPP la mission d'étudier la question du désinvestissement institutionnel des membres et des remèdes possibles. Le désinvestissement des membres n'est pas récent, il était déjà questionné (voir les CR du CST de 2012).

Le CST s'est réuni 6 fois en 2017/2018 (16 juin, 15 septembre, 17 novembre, 19 janvier, 16 mars, 01 juin) et 6 fois en 2018/2019 : 21 septembre, 12 octobre, 16 novembre, 14 décembre, 18 janvier, 15 février).

Les débats riches et animés ont abordé toutes les questions qui se posaient, passant par l'organigramme de la SPP, la relation aux groupes régionaux, l'accès au Titulariat et aux fonctions de Formateur, l'accès pour les Adhérents aux diverses activités, la crise de la psychanalyse et le rajeunissement des membres. Les initiatives et actions déjà entreprises par la SPP ont été rappelées.

Cependant dès la fin de l'année 2017, le CST par sa secrétaire, est informé de la constitution d'une « Commission des réformes » nommée par le CA, et qui commence à travailler dès novembre. Le CST s'interroge sur les objectifs de la dite Commission, en doublon ou contradictoires avec ceux qui lui avaient été confiés par le Président. La secrétaire du CST rappelle alors au CA la mission du CST, conseil statutaire élu et elle émet déjà la proposition d'un travail approfondi.

La réponse viendra ultérieurement du Président lui-même, dans sa lettre adressée à tous les membres le 28 janvier 2019, lettre annonçant des réformes à voter à l'assemblée générale de mars 2019.

Le CST poursuit donc son travail au début de l'année 2018 en se demandant si le désinvestissement des Adhérents pourrait être lié à un manque de possibilités d'implication dans la vie scientifique et institutionnelle ainsi que dans les activités de formation de notre société, ces membres pourraient préférer s'engager en dehors de la SPP dans des activités scientifiques et de formation. Pour vérifier cela l'idée d'une journée de réflexion à ce sujet est proposée, puis le projet d'une enquête est retenu. Il est décidé de solliciter l'avis des membres de la SPP via un *questionnaire*, s'appuyant sur des éléments concrets et chiffrés, validé par le CA et envoyé à tous les membres durant l'été 2018.

Le questionnaire a été élaboré à partir d'une reprise des items de 3 questionnaires préalables, qui avaient déjà été envoyés depuis l'année 2000 :

- par la Commission Socio-Professionnelle sur l'implication des psychiatres en 2003 et sur l'enseignement en 2004.
- par A. Green, sur la pratique analytique en 2005, pour la préparation du Colloque ouvert de janvier 2006, à l'Unesco. A ce moment-là, il y avait autant de cures- type que de psychothérapies dans l'exercice du psychanalyste.

Le questionnaire a été construit après que chaque item ait été discuté au CST. Il a été remanié sur plusieurs mois, avant la présentation du questionnaire au CA. Il avait d'abord été étudié en fonction des deux catégories de membres, mais en raison de leurs particularités, il a été demandé de distinguer les Formateurs et donc les Honoraires.

Pour le dépouillement chiffré des questionnaires reçus, les membres du CST se sont organisés en binômes afin de transcrire sur des pages Excel les réponses, chacune noté en 0 ou 1. Notre collègue Jacques Boulanger a réuni les différents pages dans un dossier Excel unique exploitable statistiquement.

Concernant les réponses aux questions ouvertes, chaque questionnaire a été lu aussi en binômes, et après mise en commun, les grands thèmes ont pu être décelés et présentés dans la section d'analyse qualitative de ce document.

Le taux de réponses est de l'ordre de 23,6 pour cent, ce qui est très satisfaisant pour ce type d'enquête.

B/ Questionnaire adressé aux membres

B-1/ Résultats statistiques

Au troisième trimestre 2018 un questionnaire rédigé par les membres du CST fut envoyé aux membres de la SPP. Il a été envoyé 777 questionnaires au total. Il y a eu 183 réponses, soit un taux de réponse de 23,6%, ce qui est statistiquement significatif pour ce genre d'enquête. Si l'on soustrait les six membres honoraires qui ont répondu (sur 133 sollicités, soit 5% de réponses), le pourcentage de membres actifs ayant répondu s'élève à 27,5%.

Parmi les 183 réponses, de 176 à 183 questionnaires ont pu être exploités en fonction des différentes rubriques,

Voici les résultats de l'exploitation statistique de ces réponses.

I. Profil des membres

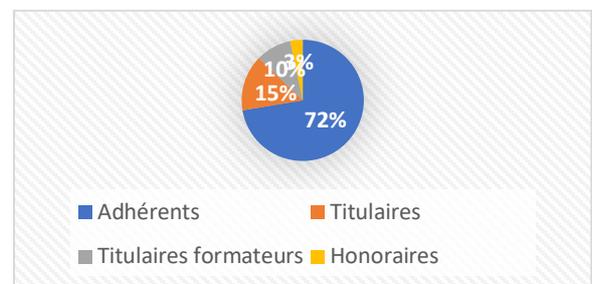
1. Catégories

a) Catégories au sein de la SPP

Parmi 181 répondants, les tableaux et graphiques ci-dessous affichent la répartition :

Catégories	Nombre
Adhérents	131
Titulaires	27
Titulaires formateurs	17
Honoraires	6

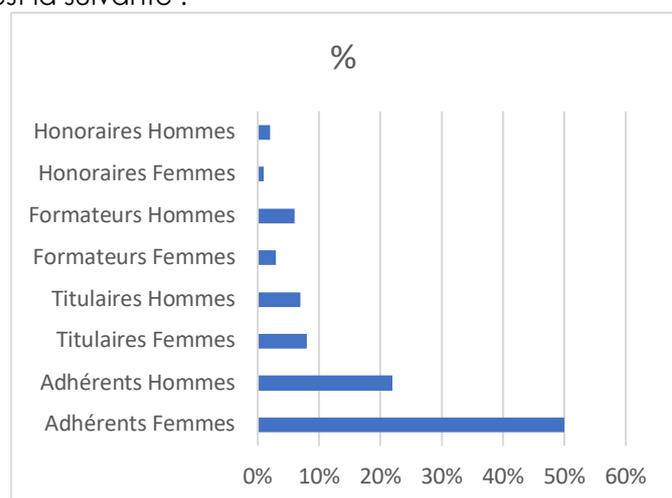
Fig. 1



La répartition par catégorie et par genre est la suivante :

Catégories	Nombre	%
Adhérents Femmes	91	50%
Adhérents Hommes	40	22%
Titulaires Femmes	14	8%
Titulaires Hommes	13	7%
Formateurs Femmes	6	3%
Formateurs Hommes	11	6%
Honoraires Femmes	2	1%
Honoraires Hommes	4	2%

Fig. 2



Les taux de réponses par catégories en fonction du nombre total de réponses (183) et du nombre total d'envoi de questionnaire (777) est le suivant :

	Nombre	%/183	%/777
Adhérents	131	72%	17%
Titulaires	27	15%	3%
Formateurs	17	9%	2%
Honoraires	6	3%	1%

Fig. 3

Les mêmes résultats, après soustraction des membres honoraires, c'est-à-dire ne concernant que les membres actifs (177 réponses), donnent ceci :

	Nombre réponses	% membres actifs
Adhérents	131	74%
Titulaires	27	15%
Formateurs	17	10%

Fig. 4

Le tableau suivant donne, pour chaque catégorie, le nombre de questionnaires envoyés, de réponses reçues et le pourcentage.

	Nombre d'envoi	Nombre de réponses	%
Adhérents	512	131	26%
Titulaires	65	27	42%
Formateurs	67	17	25%
Honoraires	133	6	5%

Fig. 5

Soulignons que les titulaires non formateurs se sont largement mobilisés pour ce questionnaire.

b) Catégories d'âge

L'âge moyen des répondants est de 65 ans. La répartition en catégories est la suivante :

Catégories d'âge	Âge moyen
Adhérents Femmes	63
Adhérents Hommes	63
Titulaires Femmes	66
Titulaires Hommes	64
Formateurs Femmes	70
Formateurs Hommes	74
Honoraires Femmes	76
Honoraires Hommes	81

Fig. 6

c) Catégories de genre

Parmi les 181 réponses de ce tableau, la répartition selon le genre est de 113 femmes et 68 hommes, ce qui donne un sex ratio de 62%/38%.

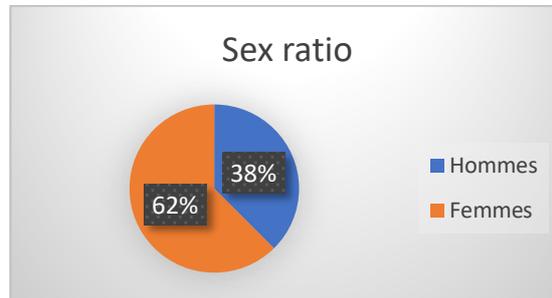


Fig. 7

Il était également demandé l'année d'adhésions à la SPP : la moyenne est ici l'année 2002. La répartition en catégories de l'année d'adhésion est la suivante :

Catégories	Année adhésion
Honoraires Hommes	1977
Formateurs Hommes	1982
Formateurs Femmes	1995
Honoraires Femmes	1996
Titulaires Femmes	1998
Titulaires Hommes	2002
Adhérents Femmes	2005
Adhérents Hommes	2006

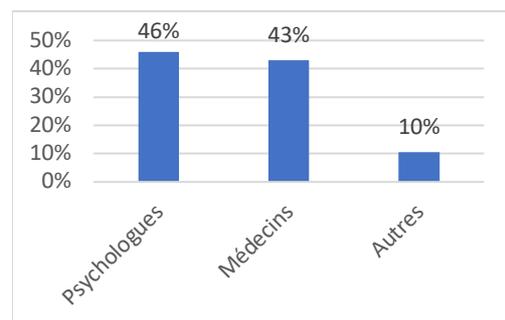
Fig. 8

2. Activité professionnelle

Parmi les 181 personnes ayant répondu à la question de l'activité professionnelle, on trouve :

Métier premier	Nombre	%
Psychologues	83	46
Médecins	78	43
Autres	19	10

Fig. 9



3. Pratique psychanalytique

a) Cas en cabinet privé

Il était demandé combien de cas avait été suivis en pratique privée par semaine durant l'année 2017-2018. La moyenne du total de patients suivis est de 22. Le chiffre le plus élevé est de 100 patients suivis pendant cette période. Le chiffre le plus bas est de 2. Ces données sont intéressantes mais seraient à affiner ultérieurement.

Il était ensuite demandé de répartir les patients adultes suivis en fonction du dispositif, psychanalyse (3 séances/semaine), traitement psychanalytique (2/semaine) ou psychothérapie. La moyenne de patients en cure-type à 3 séances par semaine est de 2 par psychanalyste. La moyenne de patients en traitement psychanalytique à 2 séances par semaine est de 3 par psychanalyste. La moyenne de patients en psychothérapie est de 10 par psychanalyste. Ceci donne la répartition suivante :

Pratique	Nbre patients
Cure-type 3/semaine	2
Traitement analytique 2/semaine	3
Thérapie de face à face	10

Fig. 10

Soulignons que les adhérents répondant au questionnaire ont été admis en moyenne avant 2006 et que peu d'adhérents récents ont répondu.

Ensuite, la question était le comptage des autres catégories de patients reçus (enfants, adolescents, couples, autres, c'est-à-dire thérapies mère-bébé, relaxation, ...). Les moyennes des chiffres obtenus sont les suivantes :

Patients	Moyenne
Enfants	1,9
Adolescents	1,7
Couples	0,5
Autres	0,6

Fig. 11

b) Évolution des clientèles

Il était demandé aux personnes sondées d'évaluer l'évolution de leur patientèle, c'est-à-dire si elles avaient le sentiment d'une activité en hausse, égale, ou en baisse. Il y a eu ici 177 réponses exploitables qui se répartissent comme suit. Ces données nécessiteraient encore d'être affinées ultérieurement.

Estimation de l'évolution	En hausse	Égale	En baisse
Cures-types	6%	41%	52%
Traitements psychanalytiques	13%	57%	29%
Psychothérapies	25%	53%	21%

Fig. 12

II. Statuts professionnels

1. Statuts

Il était demandé de se répartir en six catégories administratives répertoriées : libéral, auto-entrepreneur, salarié, salarié-libéral, salarié-autoentrepreneur et retraité. Certaines catégories se recoupent évidemment.

La répartition de l'échantillon en fonction des statuts professionnels est la suivante, présentée par ordre décroissant :

Statuts professionnels	%
Libéral	53%
Salarié et libéral	37%
Retraité	27%
Auto-entrepreneur	11%
Salarié et Auto-entrepreneur	7%
Salarié	3%

Fig. 13

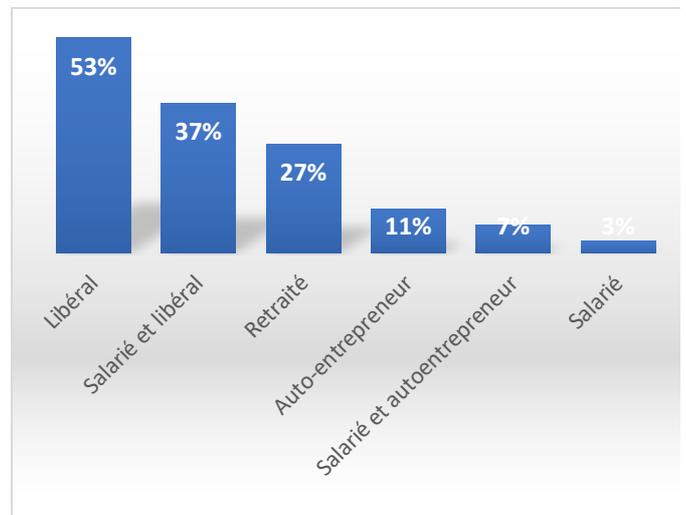


Fig. 14

2. Activité institutionnelle publique ou associative

Il était ensuite demandé de se répartir en différentes classes d'activités institutionnelles, publiques ou associatives : Intrahospitalière (dont hôpital de jour, IME, Foyers), extrahospitalières (CMP, CMPP, CCTP), Intra et extrahospitalière, enseignant ou chercheur de l'Université, chercheur (CNRS, INSERM).

Ceci donne la répartition suivante, présentée en ordre décroissant. Soulignons que 46% des membres n'ont pas d'activité institutionnelle ou associative.

Activité institutionnelle	%
Extra-hospitalière	27%
Intra-hospitalière	12%
Intra + extra hospitalière	6%
Université	6%
Chercheur	3%

Fig. 15

3. Fonctions et pratiques institutionnelles.

Au sein des divers établissements, les fonctions exercées étaient réparties en : médecin-directeur, praticien hospitalier, interne, attaché de consultation, vacataire, psychologue clinicien, psychothérapeute, psychodramatiste, thérapeute de groupe, thérapeute de couple et famille, PUPH, MCPH, Professeur des Universités, Maître de conférence. Ici, nous avons distingué la fonction administrative et la pratique thérapeutique.

La répartition est la suivante, en ordre décroissant : (page suivante)

Fonctions institutionnelles	%
Psychologue clinicien	25%
Praticien hospitalier	8%
Fig. Attaché	7%
Médecin-Directeur	6%
Professeur Université	6%
Maître de conférence	2%
PUPH	1%
MCPH	1%
Interne	0%

Fig. 16

Pratique institutionnelle	%
Psychothérapeute	26%
Psychodramatiste	15%
Couple/famille	11%
Thérapeute de groupe	8%

Fig. 17

4. Part de l'activité analytique dans les revenus professionnels

Il était demandé aux personnes interrogées d'évaluer la part de leur activité analytique dans leurs revenus professionnels.

Les résultats sont les suivants :

Part des revenus	%
1/4	32%
1/3	8%
1/2	24%
2/3	10%
3/4	8%
Totalité des revenus	18%

Fig. 18

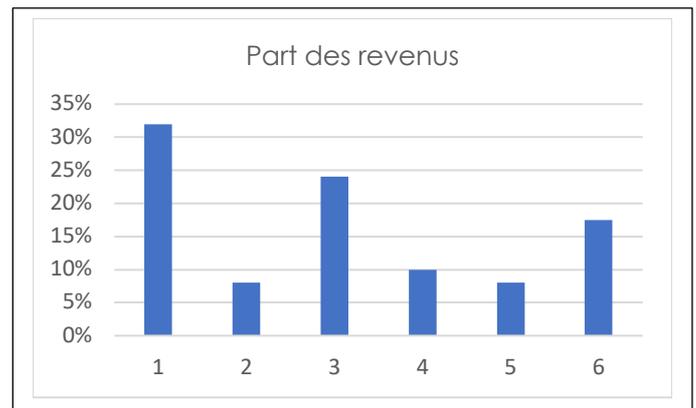


Fig. 19

Soulignons la faible part de revenus obtenus par la seule activité de psychanalyse.

III. Enseignement et formation

1. Situation contractuelle

Il était demandé de désigner sa situation contractuelle, ce qui donne la répartition suivante, présentée par ordre décroissant : (page suivante)

Activité d'enseignement	%
Aucune activité d'enseignement	63%
Vacataire	11%
Autre	10%
Contractuel	9%
Titulaire	7%

Fig. 20

2. Nature de la formation-supervision

Il y avait trois catégories répertoriées :

- Formateur SPP, qui se subdivisait en :
 - Formateur superviseur secteur hospitalier ou associatif
 - Formateur superviseur en libéral
- Formations professionnelles (personnel de santé ou autres)
- Formations permanentes ou perfectionnement (DU ou autres)

Ceci donne la répartition chiffrée suivante :

Formations	%
Formateur superviseur hospitalier ou associatif	9%
Formateur superviseur en libéral	20%
Formations professionnelles	29%
Formations permanentes	21%

Fig. 21

On remarque que la pratique analytique est souvent complétée par une activité complémentaire de formation et de supervision.

Ensuite, il était demandé de sélectionner s'il s'agissait d'une supervision individuelle, collective ou institutionnelle, ce qui donne le tableau suivant :

Supervisions	%
Individuelle	47%
Collective	32%
Institutionnelle	31%

Fig. 22

Ici le total des pourcentages est supérieur à 100% du fait de recoupements.

IV. Activités scientifiques et institutionnelles

1. Participation aux activités de la SPP.

a) Activités nationales

Il était demandé aux personnes interrogées de répertorier leur participation aux activités scientifiques nationales internes à la SPP durant l'année 2017-2018, en indiquant le nombre de participations, d'interventions, ou d'action d'organisation dans les catégories ci-dessous :

- Instances élues : CA, CST, COPEA, Commission des candidatures
- Commission scientifique, socio-professionnelle, des publications
- Commission des réformes, d'éthique, comité de rédaction de la RFP
- Commission de recherche (CRDP)
- Séminaires et groupes de travail
- Colloques, celui du président, colloque RFP, Rencontres SPP
- Congrès, CPLF, colloque de Deauville
- Séminaire J. Cournut, conférences publiques, dialogue avec les auteurs.
- Enseignement des Instituts (séminaires, supervisions)

Il y eut ici 177 réponses exploitables. Elles se répartissent ainsi :

Activités nationales	Participation	Intervention	Organisation
Instances élues	22%	7%	2%
Commission scientifique, socio-pro, publications	10%	4%	3%
Commissions réformes, éthique, CR RFP	7%	3%	1%
CRDP	9%	4%	2%
Séminaires et groupes de travail	47%	22%	16%
Colloques	38%	5%	3%
Congrès	44%	5%	3%
Séminaire J. Cournut, Conf. Publiques, dialogue auteurs	11%	7%	5%
Enseignements des Instituts	15%	5%	3%

Fig. 23

Soulignons l'investissement important (47%) et non seulement la participation (22%) mais aussi l'implication active (16%) des membres dans les séminaires et groupes de travail ainsi qu'au CPLF et à Deauville.

b) Activités régionales

Il était ensuite demandé aux personnes interrogées de renseigner leur participation aux activités scientifiques régionales internes à la SPP. Il s'agissait, là encore, d'indiquer le nombre de fois où elles ont participé, sont intervenues, ont organisé les différentes activités régionales, à savoir :

- Instances élues, CA, bureau
- Séminaires locaux et groupes de travail
- Journées Internes, conférences, colloques

Ceci a donné les résultats suivants, sachant que ce tableau représente les pourcentages de réponses, et non le total des nombres de participation, d'intervention, d'organisation :

Activités régionales	Participation	Intervention	Organisation
Instances élues (CA, Bureau)	10%	2%	1%
Séminaires locaux, groupes de travail	24%	14%	12%
Journées internes, Conférences, Colloques	29%	16%	8%

Fig. 24

c) Activités nationales externes à la SPP

Ici, il était demandé, de même, d'indiquer le nombre de fois où elles ont participé, sont intervenues, ont organisé les différentes activités nationales externes à la SPP, à savoir :

- Associations de psychanalyse APF, SPRF, etc.
- SEPEA, GERPEN, CPGF, SFTFP, ASM13, etc.
- Autres associations partenaires de votre implication.
- IPSO-Pierre Marty (séminaires, supervisions, colloques).

Voici la répartition, toujours exprimée en pourcentages de réponses :

Activités nationales externes	Participation	Intervention	Organisation
Associations, APF, SPRF	15%	2%	1%
SEPEA, GERPEN, GPGF, SFTFP, ASM 13, ...	26%	10%	7%
Autres associations partenaires	15%	10%	5%
IPSO P. Marty	16%	3%	1%

Fig. 25

Nous constatons une proportion non-négligeable de participation à des activités extérieures à la SPP.

d) Activités internationales externes à la SPP

Enfin, il était demandé, de même, aux personnes interrogées d'indiquer le nombre de fois où elles ont participé, sont intervenues, ont organisé les différentes activités internationales externes à la SPP, à savoir :

- Congrès et commissions FEP
- Congrès et commissions IPA
- Associations internationales telles AIPPM, AIPCF, etc.
- Associations autres : santé, médecine, arts.

Voici la répartition, toujours exprimée en pourcentages de réponses :

Activités internationales	Participation	Intervention	Organisation
Congrès et commissions FEP	12%	4%	0%
Congrès et commissions IPA	6%	3%	1%
Asso. Internationales (AIPPM, AIPCF, ...)	5%	2%	1%
Autres asso. (santé, médecine, arts, sciences, ...)	13%	6%	2%

Fig. 26

V. Publications

1. Publications dans les revues

Il a été demandé aux personnes interrogées de dire si elles avaient souhaité ou avaient publié dans différentes revues de psychanalyse durant toute la durée de leur activité professionnelle et, dans l'affirmative, d'indiquer le nombre d'articles acceptés et refusés. Ceci a donné les résultats suivants :

Publications	Acceptées	Refusées
RFP	36%	16%
Monographie	14%	1%
Autres revues en France	44%	5%
Autres revues à l'étranger	21%	1%

Fig. 27

Nous soulignons le nombre important de refus à la RFP.

Il a ensuite été demandé si, ayant publié, les personnes avaient édité un ouvrage, à titre personnel ou collectif :

Ouvrages publiés	Édités
Ouvrage personnel	16%
Ouvrage collectif	18%

Fig. 28

2. Participations

Pour cette Rubrique « publications » enfin, il s'agissait de savoir si les personnes interrogées avaient été sollicitées pour participer à un atelier en congrès national, européen, international, une intervention théorico-clinique, un exposé clinique, ou toute autre sollicitation.

Le résultat, toujours exprimé en pourcentage des questionnaires exploités, est le suivant :

Sollicitation à intervenir	%
Atelier en congrès national	32%
Atelier en congrès européen	14%
Atelier en congrès international	18%
Interventions théorico-cliniques	36%
Exposés cliniques	32%
Autres sujets	5%

Fig. 29

Une analyse factorielle pourrait permettre une meilleure interprétation de ces tableaux.

VI. Motivations

Cette dernière rubrique visait à évaluer l'état des motivations des répondants vis à vis de la pratique analytique. Trouvaient-ils, à partir de leur pratique de psychanalyste, l'investissement motivant, soit de la psychanalyse elle-même, soit de l'institution SPP ?

Il était enfin demandé aux membres adhérents s'ils souhaitaient devenir titulaires et aux titulaires s'ils souhaitaient devenir formateurs. Ceci donne les tableaux suivants :

Motivations 1	Motivant	Démotivant
L'investissement de la psychanalyse	89%	9%
L'investissement dans l'institution SPP	53%	36%

Fig. 30

Soulignons que les 53% pourraient être affinés par une analyse factorielle.

Motivations 2 :	Oui	Non
Souhaitez-vous devenir titulaire ?	38%	37%
Souhaitez-vous devenir titulaire formateur ?	21%	49%

Fig. 31

Abstention	Nombre	%
Motivation pour la psychanalyse	2	1%
Motivation pour la SPP	20	11%
Motivation à devenir titulaire	44	25%
Motivation à devenir formateur	54	31%

Fig. 32

Un point intéressant ici est l'évolution du taux d'abstention à ces quatre questions.

VII. Conclusion de l'analyse statistique

Le nombre de réponses important des membres de la SPP montre l'intérêt de ce questionnaire d'autant que pour des raisons de confidentialité le choix d'une réponse papier par courrier a rendu le retour plus complexe.

La saisie des réponses aux questions fermées a permis de constituer une base de données importante, partiellement inexploitée, qui peut servir à des analyses complémentaires ultérieures plus fines.

Une majorité de femmes, une moyenne d'âge élevée, autant de psychologues que de médecins, diminution importante de la pratique de la cure-type, une pratique libérale largement majoritaire, une pratique institutionnelle plutôt extra-hospitalière, mise en place par des psychologues psychothérapeutes, n'assurant pas la première part des revenus professionnels, délaissant les activités d'enseignement, mais des personnes actives dans les supervisions et les formations permanentes extérieures.

Un membre sur cinq des répondants participe à une instance élue de la SPP. Un sur deux participe aux séminaires et aux congrès. La participation aux instances et activités régionales est plutôt réduite, ainsi que celle aux manifestations internationales. Une personne sur trois a eu un article accepté par le comité de rédaction de la RFP, chiffre optimiste probablement.

Un sur trois a participé à un atelier lors d'une activité scientifique nationale. Si l'investissement pour la psychanalyse reste important chez les psychanalystes interrogés (89%), il est plus faible pour la vie institutionnelle au sein de la SPP (53%). L'envie de devenir titulaire n'existe pas chez les 2/3 des psychanalystes répondants.

B-2/ Analyse qualitative des réponses aux questions ouvertes

Elles tentent de cerner les causes possibles du désinvestissement de la psychanalyse et de la SPP, ce qui était la demande du CA adressée au CST.

Nous avons fait une première lecture et synthèse des réponses. Un travail plus approfondi est possible, comme pour les résultats statistiques, dans un deuxième temps.

Les questions ouvertes étaient les suivantes :

- 1) Comment pensez-vous que la SPP puisse améliorer notre pratique de la psychanalyse dans ses aspects actuels et de la psychothérapie ?
- 2) Pouvez-vous vivre de votre pratique psychanalytique ?
- 3) Quelles sont vos remarques sur l'investissement/désinvestissement de la psychanalyse dans les universités, établissements privés, institutions de soins auxquels vous appartenez ?
- 4) Quelles sont vos remarques sur l'investissement ou le désinvestissement des activités scientifiques et institutionnelles ?
- 5) Quels sont vos souhaits ou projets pour les activités scientifiques à venir ?

I. La crise de la psychanalyse

L'analyse des questions 2 et 3 montre qu'il existe une crise de la psychanalyse. Cela, nous le savions, mais les témoignages apportés dans les réponses le confirment.

Dans les cursus universitaires de médecine, la psychanalyse n'est plus enseignée. Dans les cursus universitaires de psychologie, elle est de plus en plus combattue par les représentants de la psychologie cognitive et comportementale.

Dans les institutions de soins intra- et extra- hospitalières, où le choix des psychologues incombe aux médecins-chefs de service ou aux médecins- directeurs, les choix se portent désormais le plus souvent sur des psychologues ayant reçu d'autres formations : neuropsychologues, psychologues de la santé ou psychologues comportementalistes. Parmi les cliniciens, il y a une grande variété de nouvelles thérapies. PNL, EMDR, TCC, hypnose, ... Et le choix des praticiens s'oriente davantage sur ce type de candidats, ainsi que sur des thérapies « brèves » moins coûteuses.

Constat

La psychanalyse n'a plus la place dans la société ni le prestige qu'elle avait dans les années 70-80. L'idéalisation de ses grandes figures a aussi disparu. Peut-être est-il normal qu'elle soit redevenue une pratique de diffusion restreinte ?

Proposition formulée par certains répondants : Il y a nécessité d'une recherche en psychanalyse et de repenser la psychanalyse dans la culture actuelle.

L'analyse des réponses aux questions ouvertes laisse aussi apercevoir une difficulté pour beaucoup à vivre de leur seule pratique psychanalytique. Ils mentionnent un revenu complémentaire venant d'un enseignement universitaire ou encore d'un établissement de soins.

C'est peut-être une activité à pratiquer en un deuxième temps de la vie, lorsque la situation professionnelle s'est confortée et que les enfants sont grands. *« Il est difficile d'entreprendre une formation quand on est jeune, avec des enfants à élever, et des moyens financiers peu assurés ».*

Certains membres de la SPP se plaignent du prix élevé des supervisions, d'autres du prix de la participation à des manifestations scientifiques comme le CPLF ou Deauville.

Par ailleurs, les patients refusent à l'heure actuelle de s'engager dans une analyse à cause du coût et du temps que cela représente.

Proposition des répondants : il serait utile de prendre en compte le fait actuel que le travail analytique à 2 séances ou la psychothérapie sont davantage pratiqués que l'analyse à 3 séances, en tenant compte du caractère processuel du travail analytique. Il y a aussi une demande adressée à la SPP de donner un éventail indicatif de prix pour les analyses.

II. Une crise au sein de la SPP

L'analyse des réponses aux questions 1, 4 et 5 laisse aussi apercevoir une crise au sein de la SPP. Les doléances formulées viennent principalement des Adhérents, la catégorie la plus nombreuse de la SPP. Il importe d'en prendre la mesure afin d'y remédier.

1. Sur la question 1 (formation)

Certains estiment que la cure type n'est pas suffisamment soutenue, dans la formation continue et les pratiques.

D'autres nombreux estiment que la psychothérapie psychanalytique est insuffisamment prise en compte, alors qu'on a de plus en plus de pathologies narcissiques ou de psychoses. Il est également reproché à la SPP de ne pas donner une place suffisante à la psychanalyse d'enfants. Celle-ci n'est pas suffisamment reconnue et transmise.

Proposition des répondants : les séminaires de formation devraient être plus proches des problèmes pratiques des jeunes analystes (AEF ou Adhérents récents) : recrutement, indications, instauration d'un cadre et modifications du cadre à la faveur du processus, au cours d'un traitement.

2. Sur la question 4 (fonctionnement institutionnel)

Il est reproché à la SPP un manque d'ouverture et de démocratie ; trop de verticalité, un fonctionnement bureaucratique et pyramidal.

D'autres évoquent « le caractère infantilisant qui fait que l'on n'ose pas prendre la parole en cas d'opinion différente de celle du groupe aux commandes ». Il manque dans la SPP un débat démocratique. Les commissions fonctionnent par cooptation, et non par élection. Ainsi, ce sont toujours les mêmes qui se retrouvent dans toutes les commissions du moins celles qui ont un pouvoir ; comme ce sont toujours les mêmes qui sont invités à parler dans les colloques, ou qui sont publiés dans les organes de la SPP.

Il est reproché également une trop grande distance entre Adhérents et Titulaires, un manque de reconnaissance des Adhérents (on regrette la perte de la dimension symbolique dans l'accueil des nouveaux membres par élection). La bi-catégorisation est en trompe-l'œil : de fait il y a trois catégories.

Beaucoup estiment que les critères de l'évaluation des mémoires pour l'accès au Titulariat sont flous et opaques. La commission des candidatures est un pôle soumis aux influences politiques internes. Le rejet des mémoires jugés non conformes, peut être politique ou être un refus de la diversité et de la nouveauté.

Beaucoup déplorent qu'un mémoire en psychanalyse de l'enfant ne soit pas pris en compte pour l'accès au Titulariat.

Tout cela décourage à investir les activités institutionnelles.

Proposition des répondants : un mémoire de psychanalyse d'enfant devrait être pris en compte pour le mémoire de Titulaires.

3. Sur la question 5 (souhait et projets) :

Toute la vie scientifique de la Société est aux mains d'une élite intellectuelle vieillissante, qui a du mal à passer la main.

Dans les Congrès (mais aussi la RFP) la psychanalyse devient inintelligible, hyper complexe au niveau théorique. Les rapports sont incompréhensibles et fastidieux.

Les rapporteurs devraient se soucier davantage d'être clairs et compris ; l'opacité des textes donne prise aux caricatures de la psychanalyse et décourage les jeunes analystes. S'ils disent qu'ils ne comprennent pas, on les renvoie vers un séminaire de préparation au congrès. Le vieillissement de la SPP est aussi démotivant pour les jeunes médecins ou psychologues. Pourquoi n'y a-t-il pas de jeunes adhérents ou AEF, au CPLF travaillant avec leurs aînés ? Ou au comité de rédaction de la RFP ?

Proposition des répondants : il faudrait que les analystes membres ou AEF puissent présenter un travail individuel ou collectif en ateliers. Ceci plus facilement et de façon spontanée aux Congrès et Colloques, comme c'est le cas dans le cadre de la FEP ou de l'IPA. Car on peut y proposer un travail qui est évalué de façon anonyme, par un comité de lecture. En France il faut attendre d'être sollicité pour participer et cela peut être démotivant.

III. Commentaires sur les questions ouvertes

Certains n'ont pas répondu à ces questions, d'autres ont répondu *laconiquement par oui ou par non*. Mais nombre de réponses se sont étendues sur plusieurs lignes, et parfois elles se sont aussi accompagnées de lettres ou de notes de plusieurs pages. L'analyse de ces réponses nous paraît importante car elle éclaire dans une certaine mesure les raisons possibles d'un désinvestissement et d'un vieillissement de la SPP.

Beaucoup nous ont remerciés d'avoir initié ce questionnaire : ce qui laisse entendre qu'il y avait un manque de moyens d'expression.

Cette première analyse des réponses aux questions ouvertes gagnerait à être complétée par un dénombrement chiffré des différentes réponses.

C/ Propositions

Le CST avance des propositions, qui toutes vont dans le sens d'une meilleure intégration des membres adhérents aux activités de la SPP et des membres titulaires à la formation.

Au vu de l'ensemble de ses travaux le CST 2017-2019 est en mesure de faire les propositions suivantes :

I Accès au Titulariat.

- 1) Les critères d'évaluation seront indiqués dans une lettre d'une ou deux pages, à l'image de la lettre de Alain Gibeault concernant les formateurs, et accessibles dans l'espace membre du site. Cela apporterait une plus grande transparence dans la compréhension du processus d'évaluation des candidats au Titulariat, et ainsi éviterait des critères obscurs ou trop subjectifs.
- 2) Un mémoire de psychanalyse d'enfant pourra être pris en compte pour le mémoire de Titulariat.
- 3) Un examen anonyme des mémoires de Titulariat serait souhaitable. Une lecture préalable à la présentation du mémoire à la commission de candidatures faite par des collègues volontaires pour conseiller le candidat pourrait être utile.

II Fonctionnement institutionnel de la SPP.

Le CST est sensible au principe démocratique de notre société. Nous savons que des élections sont lourdes à organiser, mais elles sont également nécessaires au principe du fonctionnement démocratique d'une association. Le travail accompli par le CST montre l'utilité d'un conseil permanent de réflexion, élu et représentatif de l'ensemble des membres,

sur le fonctionnement interne de la société et susceptible d'apporter au CA des propositions au cours d'une mandature.

III Vie scientifique.

- 1) À propos des commissions cooptées (comité scientifique du Congrès, comités de rédaction et de lecture de la RFP, comité des débats, comité de préparation aux divers colloques) : un groupe de Titulaires et d'Adhérents, sur la base du volontariat et sur appel à candidature, pourrait être constitué pour renforcer ces diverses commissions, notamment pour l'examen en double aveugle des articles proposés.
- 2) Les membres de la SPP, y compris les AEF, pourraient présenter de façon spontanée un travail individuel ou collectif, aux congrès et colloques, comme c'est le cas pour la FEP ou l'IPA. Ce travail serait soumis de façon anonyme aux comités de lecture respectifs. Nous préconisons également un appel à candidature.

IV Autres

- 1) Il serait préférable qu'il n'existe pas de cumul de fonctions au sein des instances et des commissions.
- 2) Les membres devraient recevoir des informations claires et précises sur le bilan financier et les urgences posées à notre société.
- 3) Il serait bénéfique d'entretenir des contacts plus soutenus avec les Associations extérieures, notamment l'Association de Psychiatrie et le Syndicat des Internes en Psychiatrie.
- 4) Des contacts avec les médias permettraient d'assurer la diffusion de nos idées et nous enrichir grâce au regard du socius sur notre théorie et notre pratique.
- 5) Afin d'accroître le nombre réel de membres actifs, il serait utile de reculer le passage à 20 ans - au lieu de 15 ans - d'adhésion à la société, pour l'accès au statut de membre Honoraire.

Il est également possible, comme l'a proposé le CA, d'organiser une *réunion scientifique* et institutionnelle des membres, pour rendre compte des résultats du questionnaire et des pistes d'évolution de notre société qu'il permet d'envisager. Par ailleurs le CST serait favorable à la communication de son rapport de fin de mandature dès à présent sur le site membres de la SPP.

D/ Remerciements

Nos remerciements vont à tous les membres de la SPP, à ceux qui nous ont fait confiance en renvoyant leurs réponses - aux secrétaires de la SPP pour leur soutien - à Jacques Boulanger, membre du Groupe Toulousain de la SPP, pour son aide technique précieuse et sa disponibilité, qui nous a permis de mettre en forme les résultats statistiques.

Il y a eu de l'enthousiasme des membres CST, qui se sont tous engagés, en donnant beaucoup de leur temps en réunion et hors des réunions, pour élaborer le questionnaire, puis recueillir les données et débiter leur exploitation, de même que pour la rédaction de ce document de synthèse de mandature.

Membres du CST 2017 – 2019 : Michèle Bertrand (secrétaire), Albert Blanquer-Laguarta (secrétaire adjoint), Patrick Cauvin, Martine Clouin, Anouch El Khatib, Monique Gibeault, Dominique Heimburger, Jean Damien Huret, Martin Joubert, Eléana Mylona, Ombline Ozoux-Teffaine, Maria Uberti et Nicole Warin